

PARLEMENT EUROPÉEN

Groupe Communiste et Apparentés
(SF, Ind. sin.)

Luxembourg

POUR
UN NOUVEL ORDRE
ECONOMIQUE MONDIAL

propositions du
parti communiste français

mai 1978

PARLEMENT EUROPÉEN

Groupe Communiste et Apparentés
(SF, Ind. sin.)

Luxembourg

Gérard BORDU
Député Communiste Français
Vice-Président du
Parlement Européen

le
26
Mai
1978

Cher collègue,

"L'exigence de relations économiques et politiques plus justes et plus stables, c'est à dire d'un ordre économique international, constitue l'une des grandes questions de notre époque".

C'est dans ces termes que Georges MARCHAIS, Secrétaire Général du Parti Communiste Français, ouvrait à MEXICO, le 16 Mai 1978, son discours de présentation des propositions du P.C.F. qu'il résumait des mots d'indépendance, démocratie, coopération et justice.

C'est en effet l'orientation que doivent à notre avis prendre les relations entre pays développés et pays en voie de développement, et particulièrement les relations entre les pays réunis par la Convention de Lomé.

Soyez assuré, Cher collègue, que c'est l'orientation constante de l'activité des parlementaires communistes français au Parlement Européen, et en particulier au sein de notre Assemblée consultative.

Vous trouverez en annexe, l'ensemble de ces propositions.

Veillez agréer, Cher collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gérard BORDU

PROPOSITIONS DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS
POUR UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL
présentées par
GEORGES MARCHAIS à MEXICO
le 16 MAI 1978

L'exigence de relations économiques et politiques plus justes et plus stables, c'est-à-dire d'un nouvel ordre économique international, constitue l'une des grandes questions de notre époque.

Notre époque est, en effet, marquée par les progrès de la coexistence pacifique, de la détente et de la paix ; il en résulte des perspectives élargies pour la coopération, dans les domaines les plus variés, entre les Etats.

Notre époque est en même temps caractérisée par un épanouissement du fait national à l'échelle de la planète toute entière : l'exigence d'indépendance des nations, loin de les conduire au repliement, les engage à mettre à profit toutes les ressources d'une coopération internationale sans subordination ni discrimination.

Notre époque est celle d'une aspiration démocratique qui, sous des formes extrêmement diverses, tend à prendre un caractère universel ; elle est marquée par une volonté affirmée de démocratisation des relations internationales, d'égalité dans les rapports d'Etat à Etat.

Elle est aussi celle d'un essor accéléré des sciences et des techniques. Les capacités de production, de développement économique et social s'en trouvent singulièrement accrues. La misère, la pauvreté, la faim sont de moins en moins ressenties comme des fatalités, mais comme le résultat de l'acaparement des richesses par des groupes exploitateurs et privilégiés. La crise qui affecte si gravement l'ensemble des pays qui se trouvent dans la sphère d'influence de l'impérialisme est plus nettement identifiée à celle des structures de domination

et de pillage imposées par ce dernier. Là encore, l'issue est dans la démocratisation de la vie économique. Et là aussi, de nouvelles solidarités internationales peuvent jouer un rôle capital.

L'INTERET MUTUEL DE NOS PEUPLES

C'est pourquoi nous avons toujours, et seuls en France en tant que parti politique, dénoncé l'ordre économique et politique mondial mis en place par l'impérialisme à l'époque du colonialisme et que s'efforcent de faire survivre aujourd'hui sous d'autres formes les grands monopoles industriels et financiers. Nous avons depuis toujours, et seuls en France, soutenu la lutte pour l'émancipation, l'indépendance des pays maintenus dans le sous-développement et la tutelle politique. Et nous n'avons cessé de souligner que nous tenions pour légitime la volonté d'indépendance économique, et en particulier l'aspiration des pays producteurs de matières premières à tirer de celles-ci un revenu stable et rémunérateur.

Nous avons catégoriquement repoussé et nous repoussons la thèse selon laquelle c'est cette volonté des pays en développement qui serait responsable de la crise qui affecte les pays capitalistes comme la France.

Je me souviens, à ce propos, d'un débat auquel j'ai participé en Février 1977 face au ministre de l'Economie et des Finances de l'époque, Jean-Pierre FOURCADE. Ce dernier s'appliquait à rendre les pays producteurs de pétrole regroupés au sein de l'OPEP, responsables des hausses du prix de l'essence en France.

J'ai été conduit à démontrer, preuves à l'appui, devant des millions de téléspectateurs, que ce sont en réalité les grandes compagnies privées et l'Etat du grand capital qui opèrent un véritable "racket", au détriment des pays producteurs comme au détriment des consommateurs français.

Plus généralement, l'impérialisme répand l'idée qu'il y aurait une contradiction d'intérêts entre - par exemple - les aspirations de la classe ouvrière et du peuple de France au mieux-être d'une part, et les revendications de souveraineté et de progrès social des pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Afrique, d'Asie et du Pacifique d'autre part.

Mais c'est lui, et lui seul, qui, en redéployant ses capitaux, tente de mettre en concurrence la force de travail à l'échelle internationale. Notre conviction profonde, à nous communistes, est que les revendications légitimes de souveraineté et d'indépendance économique exprimées par un nombre grandissant de pays en voie de développement peuvent parfaitement

ne pas entrer en contradiction avec les intérêts de notre pays et de notre peuple dans la mesure où les relations des uns avec les autres s'inscriraient dans le cadre d'un nouvel ordre international.

POUR L'INDEPENDANCE NATIONALE, CONTRE UNE POLITIQUE DE BLOC

Disposer librement de leurs richesses, se donner les moyens d'édifier des économies nationales, ne pas être les victimes de l'inflation, des déséquilibres dans les échanges internationaux, en un mot de la crise de l'impérialisme, participer sur un pied d'égalité à la négociation des grands problèmes de notre temps - telles sont les revendications que mettent en avant de nombreux pays en développement, hier colonisés ou dépendants, aujourd'hui résolus à consolider leur souveraineté.

Ces objectifs généraux, non seulement nous les approuvons, mais nous les partageons aussi pour notre peuple. Ce que veulent les communistes pour la France, c'est en effet que celle-ci affirme résolument son indépendance nationale, hors de toute ingérence et de toute soumission, hors de tout alignement et de toute politique de bloc. C'est qu'elle se donne les moyens politiques et économiques d'affronter et de surmonter la crise, de mener une politique de développement économique harmonieux au service du progrès social de notre peuple. Maîtriser les richesses nationales, arracher la vie sociale, la vie économique, les relations internationales de la France à l'emprise des grands monopoles et des sociétés multinationales, telles sont les perspectives que nous envisageons pour notre pays.

Celles-ci s'inscrivent donc naturellement dans cette lutte d'ensemble contre la domination impérialiste qu'est, en définitive, la lutte pour l'instauration d'un nouvel ordre international.

Non, les intérêts de nos peuples ne sont pas contradictoires. Les uns et les autres ont tout à gagner à ce nouvel ordre dont l'établissement est désormais à l'ordre du jour. Un véritable développement économique, industriel, technologique des pays dits du tiers monde, l'essor de leurs économies nationales, loin d'hypothéquer les possibilités de développement économique et social de la France, peuvent élargir les bases d'une coopération et d'échanges diversifiés et fructueux. L'établissement de rapports équilibrés, stables, à long terme, qui ne soient plus régis par les visées de profit immédiat des sociétés multinationales, est susceptible de répondre à l'intérêt national de notre peuple.

J'ajoute qu'aller à la rencontre de l'effort d'équipement, d'industrialisation, de modernisation de ces pays répond également à l'esprit de justice. Comment les communistes français, qui agissent en France pour une société où la vie soit plus sûre et plus heureuse, comment ne seraient-ils pas particulièrement sensibles au sort cruel, inique, qui est aujourd'hui fait, dans des régions entières, à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui continuent de vivre dans une situation tragique, inhumaine de pauvreté, de famine, de sous-alimentation, de délabrement physique ?

LE POUVOIR ET LE ROLE DES SOCIETES MULTINATIONALES

Il faut bien le constater : malgré les déclarations d'intention, les représentants des pays capitalistes développés retardent et bloquent l'adoption de mesures positives qui répondraient à l'intérêt mutuel des peuples concernés.

Comme il apparaît à travers l'agression américaine contre le peuple du Vietnam ou à travers leur acharnement contre la République populaire d'Angola, ils persistent à vouloir s'opposer à la volonté d'indépendance des nations. Lors de la réunion de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement à Nairobi, en mai 1976, ils ont refusé d'examiner au fond les propositions mises en avant par les pays en développement en vue d'obtenir une garantie du pouvoir d'achat de leurs exportations.

Ils ont conduit à l'échec, en juin dernier, la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale. Ils ont mené dans l'impasse les négociations sur le programme intégré pour les matières premières ou sur l'endettement. S'ils sont amenés à adopter aujourd'hui un ton plus nuancé, ils se montrent avant tout préoccupés de résoudre, au prix de quelques concessions mineures, leurs propres problèmes.

Je veux préciser qu'en agissant de la sorte ils ne se soucient pas des intérêts de leurs propres peuples. Ils entendent en fait conserver aux sociétés multinationales le pouvoir de peser sur le prix des matières premières et d'exercer un contrôle direct dans le domaine des sources d'énergie, en particulier du pétrole.

Ils exigent des garanties pour le redéploiement du grand capital privé notamment contre d'éventuelles mesures de nationalisation. Ils veulent faire de la coopération financière un moyen de pression politique, en la faisant notamment passer par l'intermédiaire d'institutions financières internationales où ils s'arrogent un droit de contrôle.

Ils maintiennent le dollar en position de

faire la loi dans les relations financières et commerciales. Une telle attitude d'intransigeance et de refus d'aboutir aux solutions nécessaires est dommageable pour tous les peuples. Elle contredit les exigences de notre époque.

LA FRANCE DOIT JOUER UN ROLE CONSTRUCTIF

Pour notre part, nous estimons que la France peut et doit jouer un rôle important et constructif dans la réorganisation et la restructuration des relations économiques et politiques internationales sur la base de la non-ingérence, du respect de la souveraineté et de l'intérêt réciproque.

Elle le peut et le doit à la fois par ses initiatives, dans sa contribution aux grandes négociations en cours, par le développement de ses rapports de coopération avec tous les Etats dans cet esprit.

A cet égard, elle devrait porter attention aux propositions formulées par le mouvement des non-alignés et à celles du groupe des "77" à l'O.N.U. Lors de la conférence d'Alger en 1973, des VI^e et VII^e sessions spéciales de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1974 et 1975, lors de nombreuses conférences internationales qui se sont tenues depuis lors, les pays en développement - et je veux à ce propos saluer le rôle joué par le Mexique et d'autres pays latino-américains dans ce mouvement d'ensemble - ont été conduits à formuler une série de revendications communes et concrètes qui ne peuvent pas être ignorées.

Une France maîtresse de ses décisions, ouverte sur le monde, peut jouer un rôle important et positif dans l'action pour un nouvel ordre international.

Nous considérons que notre pays doit tenir pour une réalité positive de notre époque la volonté de souveraineté des nations et leur exigence d'indépendance économique.

Nous considérons qu'il doit reconnaître dans les faits à chaque nation, le droit de déterminer librement ses orientations sociales et politiques, et admettre pour légitime le droit de chaque Etat de disposer souverainement de l'ensemble de ses richesses nationales, ainsi que d'organiser comme il l'entend ses relations économiques et commerciales.

Les initiatives de la France en vue de contribuer à l'instauration de relations politiques et économiques plus justes et plus stables, entre les nations, doivent elles-mêmes être déterminées en toute indépendance. C'est la condition de leur caractère constructif et équitable.

LE PROBLEME DES MATIERES PREMIERES

Il nous semble essentiel que sur ces questions capitales du développement, de la coopération, des relations économiques, commerciales, monétaires qui font l'objet aujourd'hui de grandes négociations internationales, notre pays mette en avant ses propres propositions, ne se laisse dicter sa politique par aucun bloc et participe activement aux discussions avec la volonté d'aboutir à des solutions répondant à l'intérêt mutuel.

Nous considérons qu'à cet égard les organisations des Nations Unies (O.N.U, C.N.U.C.E.D, O.N.U.D.I.)... constituent le cadre le plus approprié. Car c'est là qu'est assurée la plus large représentation des Etats, quel que soit leur système politique et social.

Il importe au premier chef de progresser sans plus tarder vers la solution d'une série de problèmes qui revêtent une acuité et une urgence particulières.

C'est le cas des matières premières. Celles-ci constituent, le plus souvent, la quasi-totalité des exportations de nombreux pays en développement. Or les revenus qu'ils en tirent, en termes réels, accusent une baisse, alors que les biens d'équipement et les produits industriels dont ils sont importateurs connaissent des hausses accélérées. Leurs capacités d'édifier des économies nationales et de répondre aux besoins de leurs peuples s'en trouvent largement entamées. Ceux-ci sont les victimes, comme les travailleurs de France, de l'inflation, du désordre monétaire capitaliste, de la domination du dollar, des visées de pillage et de spéculation des sociétés multinationales qui, souvent contrôlent la production, ou à défaut, la commercialisation et la transformation des produits de base.

Il est de l'intérêt respectif des peuples que soient conclus des accords mettant un terme à l'instabilité des cours et à la dégradation des termes de l'échange, garantissant le pouvoir d'achat des exportations des pays en développement, assurant des prix stables, équitables, librement négociés, qui tiennent compte des besoins de développement des différentes économies nationales.

A cet effet, il est nécessaire que soit conduite à bonne fin une négociation d'ensemble sur la base des propositions formulées par le groupe des "77" à la Conférence de Manille en Février 1977 et lors des réunions de la C.N.U.C.E.D.

Dans le même temps qu'elle participe de façon constructive aux discussions internationales sur ce problème, la France - tout en s'efforçant de développer ses propres ressources nationales, - devrait diversifier ses sources d'approvisionnement.

Cet approvisionnement doit être libéré de la mainmise des sociétés multinationales et de leurs manipulations spéculatives. A cet égard, une place de premier plan devrait être donnée aux accords d'Etat à Etat prévoyant des échanges équilibrés, stables, planifiés à long terme, et permettant aux partenaires de la France de développer leurs efforts pour s'équiper, se moderniser, s'industrialiser.

En matière industrielle, une véritable coopération implique une politique diamétralement différente de celle qui consiste aujourd'hui à privilégier le redéploiement multinational et la surexploitation de la main-d'oeuvre des pays en développement. Le développement de la coopération industrielle peut prendre appui sur la volonté d'un nombre grandissant d'Etats de se doter de bases industrielles en vue de mettre en valeur leurs richesses nationales et de répondre aux besoins de leurs peuples.

Dans cette coopération, le secteur d'Etat peut jouer un rôle essentiel. De larges perspectives existent pour le développement de relations fructueuses, concertées, sur la base de politiques industrielles définies pour chacun des Etats concernés et permettant à chaque partenaire de développer l'emploi, la qualification de la main-d'oeuvre, et le potentiel économique national.

La question de l'accès au progrès scientifique et technique est également une grande revendication qui participe à l'exigence d'un nouvel ordre. Il y a en effet une volonté évidente de la part du grand capital international de confisquer le progrès scientifique et technique à son profit. Or, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable transfert de technologie que lorsque celui-ci débouche sur la capacité de s'approprier, d'adapter et de reproduire les innovations.

A cet égard, une coopération véritable passe notamment par la réalisation de projets de coproduction, y compris dans les secteurs de pointe, ainsi que des programmes de recherche commune.

CE QUE VEULENT LES COMMUNISTES : COOPERATION ET DEVELOPPEMENT.

Afin de contribuer à l'accélération des rythmes de développement, à la reconstruction et à la diversification des économies des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine, des Caraïbes et du Pacifique, les moyens de coopération financière doivent être assurés en particulier par l'extension des possibilités de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt. Cette coopération financière doit être un moyen de consolidation de la souveraineté des Etats, et non pas un instrument de pression et d'assujettissement. A cet égard, la domination des Etats-Unis et de la R.F.A. sur des institutions financières internationales telles que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale doit être abolie. /.

Celles-ci doivent être démocratisées. Il n'est en effet pas admissible que le Fonds Monétaire International soit érigé en instrument d'intervention contre les peuples et que les dirigeants des pays capitalistes les plus puissants s'arrogent le droit d'imposer, par ce biais, des politiques économiques et sociales à des Etats souverains.

Des mesures d'urgence, notamment en matière de coopération financière (les fonds publics à cet effet devant atteindre un montant de 0,7 % du produit national brut) doivent être prises en faveur des pays qui accusent les retards les plus désastreux et se heurtent aux difficultés les plus grandes dans la mise en valeur, en un délai rapproché, de leurs ressources nationales.

Dans des régions entières, la crise de la production agricole et singulièrement de la production vivrière sévit. La faim, la malnutrition y règnent massivement. Une telle situation constitue, en ce siècle d'essor du progrès scientifique et technique et d'émancipation sociale de l'humanité, un véritable scandale. Des moyens exceptionnels doivent être mis en oeuvre, en particulier par l'entremise du programme des Nations Unies pour le développement, afin de favoriser l'effort des pays les plus développés pour arracher les peuples à la faim endémique et à la dépendance alimentaire.

Compte tenu de son potentiel agricole, la France est susceptible de proposer à des Etats qui le souhaiteraient des contrats à long terme répondant à leurs besoins d'approvisionnement en même temps que de développement et de modernisation de leur propre production agro-alimentaire.

Naturellement, cette action pour un nouvel ordre international ne peut être dissocié d'indispensables initiatives pour faire progresser la détente et la paix, pour freiner la course aux armements et aller vers la réduction de ces derniers. A cet égard, dans les nouvelles propositions qu'il a rendues publiques à la veille de la session spéciale de l'assemblée des Nations Unies consacrée au désarmement, qui s'ouvre le 23 mai à New-York, notre Parti avance l'idée que la France prenne l'initiative de proposer la création, dans le cadre de l'O.N.U. d'un fonds spécial destiné aux pays en développement dont le financement serait assuré par une partie des ressources libérées par la réduction des budgets militaires.

Cette action pour un nouvel ordre ne peut être détachée de l'activité nécessaire en faveur du règlement politique des problèmes les plus urgents qui se posent dans diverses régions du monde, que ce soit au Moyen-Orient, que ce soit en Afrique australe, en Méditerranée ou en Amérique Centrale.

Telles sont les propositions essentielles des communistes français concernant les problèmes du nouvel ordre international.

Grande force nationale luttant dans l'opposition, le Parti Communiste Français fait tout ce qui est en son pouvoir pour que le gouvernement français les prenne en compte dans sa politique.

Agissant en France pour une politique de changement démocratique qui implique de profondes transformations de structure, participant aux luttes des travailleurs de notre pays contre l'austérité, le chômage et la dilapidation de l'appareil productif national, le Parti Communiste Français apporte, par son action propre et par les perspectives que celle-ci ouvre, sa contribution à l'édification d'un nouvel ordre international, et cela aux côtés des autres forces anti-impérialistes dans le monde.

Il poursuivra dans cette voie que résument les mots d'indépendance, démocratie, coopération et justice.